

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue en visioconférence le **30 septembre 2021**, à 18 h, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Geneviève Gauthier, Marlène Plamondon et Magalie Thibodeau ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Sarah Boulianne, Nathalie Fournier et Célia Ritcher-Lamontagne

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Marie-Hélène Gagnon et Cathie Paquet

Autres présences :

- M^{mes} Marie-Ève Allard et Judith Lefebvre en tant que parents substitués n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre
- M^{me} Nathalie Laprade (membre de la communauté) et M. Martin Savard (directeur) sont également présents.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Martin Savard déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux gens présents. Il présente rapidement chacun des membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2021-2022-01

Il est proposé par M. Éric Pelletier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 3 juin 2021

CÉ-2021-2022-02

Il est proposé par M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland que le procès-verbal soit adopté avec les correctifs demandés.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

M. Martin Savard et M^{me} Magalie Thibodeau font les suivis du procès-verbal de la réunion du jeudi 3 juin 2021.

5. Droit de parole au public

M^{me} Cynthia Bêty est présente à la réunion en tant que parent d'élève. Elle mentionne différents aspects en lien avec les zones dans la cour de récréation. Elle voudrait avoir des explications quant à la raison d'être du maintien de ces zones cette année. Elle croit qu'il serait préférable pour les enfants de pouvoir jouer à tous les endroits dans la cour et de ne pas être contraints de rester dans leur zone respective, séparés de leurs amis.

6. Élection au poste de président(e)

M. Martin Savard explique de quelle façon se dérouleront les élections aux postes de président, de vice-présidente, de trésorier et de secrétaire du conseil d'établissement.

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Magalie Thibodeau se propose au poste de présidente du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

7. Élection au poste de vice-président(e)

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland se propose au poste de vice-présidente du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

8. Élection au poste de secrétaire

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Sarah Boulianne se propose au poste de secrétaire du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

9. Élection au poste de trésorier / trésorière

Durant la période de mise en candidature, M. Éric Pelletier se propose au poste de trésorier du CÉ pour la prochaine année scolaire. Il est élu.

CÉ-2021-2022-03

M. Éric Foster propose que les 4 personnes nommées ci-haut soient élues aux postes de présidente, de vice-présidente, de secrétaire et de trésorier du CÉ pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Établissement du calendrier des rencontres

M^{me} Magalie Thibodeau dépose le calendrier des réunions du CÉ pour l'année scolaire 2021-2022.

CÉ-2021-2022-04

M. Éric Foster propose l'adoption du calendrier des réunions tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Établissement des règles de régie interne

M^{me} Magalie Thibodeau fait le survol du document *Règles de régie interne*. Elle met l'accent sur les points suivants :

- Le quorum est respecté si la majorité des membres sont présents et que la moitié des membres parents sont présents.
- Un vote secret peut être demandé, et ce par n'importe quel membre du CÉ.
- La présidente peut utiliser sa voix prépondérante dans un cas où il y aurait égalité des voix.

CÉ-2021-2022-05

M. Éric Pelletier propose que le document *Règles de régie interne* soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Sorties éducatives

M^{me} Magalie Thibodeau parcourt le document des sorties éducatives déposé par la direction. Elle s'assure avec les membres que les projets d'activités et/ou de sorties respectent les critères votés par les membres du conseil en novembre 2020.

Quelques précisions sont apportées par M. Martin Savard. Il explique ce qu'est le programme « École en forme et en santé » concernant les classes de 5^e et de 6^e année et le programme de remboursement des frais d'autobus pour certaines activités.

CÉ-2021-2022-06

Il est proposé par M. Éric Foster que le budget maximal alloué aux sorties éducatives soit idéalement entièrement utilisé par toutes les classes. Pour cette année, des montants de 1 \$ au-dessus ou de 10 \$ en deçà du budget prévu pour chaque élève sont toutefois acceptables.

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Responsable des levées de fonds (O.P.P.)

Mme Geneviève Gauthier-Ferland mentionne que depuis l'année dernière, les membres du CÉ ont délégué le mandat des levées de fonds à l'organisation de participation de parents. Il avait été convenu que l'O.P.P. devait préciser ses intentions quant aux campagnes de financement à différents moments durant l'année.

CÉ-2021-2022-07

Il est proposé par M^{me} Sarah Boulianne que le mandat des levées de fonds demeure la responsabilité des membres de l'O.P.P. et qu'un suivi des démarches des membres de cette organisation soit fait lors des séances du conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Dénonciation d'intérêt des membres

M^{me} Magalie Thibodeau explique que tout membre qui aurait des intérêts personnels qui pourraient le mettre en conflit par rapport à son rôle au sein du CÉ doit lui remettre le formulaire prévu à cet effet.

15. Budget de fonctionnement du CÉ

M. Martin Savard mentionne que le budget de départ du conseil d'établissement provient du centre de services scolaire et qu'il est établi en fonction du nombre de membres votants. Pour l'année 2021-2022, le budget est de 855 \$. Nous avons un surplus de 1 202 \$ de l'année dernière. Nous avons donc un budget total de 2 057 \$. Il termine en mentionnant aussi que le responsable de la trésorerie tiendra un registre des dépenses tout au cours de l'année.

16. Informations de la direction

a) Intervention de groupe en orientation – IGO (3^e cycle) :

M. Martin Savard distribue un dépliant qui renferme certaines informations concernant l'intervention de groupe en orientation (IGO) qui se vit auprès des élèves du 3^e cycle. Chaque titulaire de 5^e et de 6^e année doit animer un minimum de 5 heures en orientation auprès de ses élèves annuellement. Les conseillers en orientation du centre de services scolaire animent normalement certaines de ces heures auprès des enfants et les heures restantes pour atteindre le minimum demandé seront animées par les enseignantes qui pourront alors se servir des banques d'activités suggérées par ces derniers.

b) Clientèle 2021-2022 :

Suite au dénombrement scolaire tenu le 30 septembre dernier, le détail des élèves inscrits est de :

Degrés	Nombre d'élèves
Maternelle 4ans	16
Maternelle 5ans	71
1 ^{re} année	74
2 ^e année	76
3 ^e année	63
4 ^e année	83
5 ^e année	62
6 ^e année	50
Total :	495

En comptant les codes EHDAA de certains élèves, nous avons 501 élèves reconnus par le MEES pour un total de 23 classes.

c) Implication des parents dans les différents comités :

L'école pourra encore compter sur l'implication de nombreux parents. Les différents comités de parents regroupent :

Organisation de participation des parents	30 parents
Bibliothèque	12 parents
Conseil d'établissement	7 parents

d) Inscriptions aux activités parascolaires - session automne 2021 :

Funny english :	18 élèves inscrits (maternelle)
Magie :	19 élèves inscrits (1 ^{er} cycle)
Tam Tam Jam :	16 élèves inscrits (1 ^{er} cycle)
Apprentis cuistots :	16 élèves inscrits (2 ^e cycle)
Soccer :	13 élèves inscrits (3 ^e cycle)
Équitation :	64 élèves inscrits (2 ^e à 6 ^e année)
Vélo de montagne :	40 élèves inscrits (3 ^e à 5 ^e année)

e) Suivi concernant la 3^e phase du parc-école :

Des bacs à sable ont été installés en avril 2021. La deuxième classe extérieure est terminée depuis le début septembre 2021 (22 000 \$). Cette année, des fontaines d'eau seront installées à l'extérieur. Une plate-forme a également été faite afin d'y déposer un kiosque couvert et des bancs (15 000 \$). Enfin, dans les années à venir, un parcours d'hébertisme est envisagé dans le boisé derrière l'école. Ces dernières acquisitions clôtureront les 3 phases du parc-école.

f) Éclairs de génie :

Il s'agit d'un nouveau projet offert aux élèves de 5^e et 6^e année qui se démarquent tant du côté des résultats scolaires que du comportement. Ce projet permet de récompenser « l'élite » qui est souvent oubliée dans le milieu scolaire. Différentes activités seront vécues à chaque mois sous divers thèmes. Des compétitions amicales du style *Génies en herbe* seront animées pour mettre à l'épreuve leurs multiples connaissances. Les élèves s'affronteront au travers de plusieurs jeux afin de déterminer l'équipe championne en fin d'année.

g) Nouvelle école secondaire :

Une nouvelle école secondaire de 800 élèves est prévue pour août 2025.

h) Fonctionnement de la cour de récréation :

Ce point est reconduit au prochain CÉ en raison du manque de temps.

17. Parole aux représentantes du service de garde

M^{me} Marie-Hélène Gagnon fait le retour d'un point soulevé l'an dernier concernant la complexité de la facturation du service de garde. Elle mentionne que différents modèles de factures sont disponibles et qu'elle les examinera prochainement afin de déterminer celui qui est le plus convivial pour les parents. Elle dresse également le portrait de la clientèle du service de garde. Cette année, 429 élèves sont inscrits dont 243 élèves réguliers, 184 sporadiques et 2 enfants de notre bassin qui fréquentent des classes spécialisées de deux autres écoles ainsi que notre service de garde en fin de journée. Nous avons 22 groupes formés le midi et 14 en fin d'après-midi.

18. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade mentionne que l'éclairage dans la passerelle entre l'école et la rue Père-Marquette est prévu avant l'hiver et qu'une nouvelle école secondaire est officiellement annoncée à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Elle précise que son mandat en tant que conseillère municipale est maintenant terminé et qu'elle est présentement en élection.

19. Parole au représentant du comité de parents

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland mentionne que la réunion aura lieu le mardi 5 octobre. Elle précise toutefois que différentes formations sont offertes aux parents.

20. Parole au responsable de la trésorerie

Aucun point à mentionner.

21. Levée de l'assemblée

CÉ-2021-2022-08

Il est proposé par M^{me} Magalie Thibodeau que la rencontre soit levée à 20 h 50.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Magalie Thibodeau
Présidente